

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 18 JANVIER 2024

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le 26/01/24

ID : 074-217400795-20240118-2024_002_DE-DE

Séance du jeudi 18 janvier 2024, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 12 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à **18h30**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Nombre de votants : 12 + 2 POUVOIRS

Présents (12) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; CORBINEAU Elodie ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ;
Messieurs Sébastien BRIAND ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BASTARD-ROSSET Benoît ;
BIBOLLET Maxime ; LAMBERSSENS Dominique ; ALBANEL Xavier

Pouvoirs (2) : M. CREDOZ Pierre donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien
Mme CORRADINI Roselyne donne pouvoir à M. ALBANEL Xavier

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

**DELIBERATION
N° 2024-002**

**RENOUVELLEMENT ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL
ENERGIE DU SYANE**

La commune souhaite s'engager dans une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction de ses consommations énergétiques. En l'absence de moyens techniques internes à la commune, Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les objectifs et missions du conseiller énergie, ainsi que les conditions d'adhésion qui sont formalisées dans une convention entre la commune et le Syane.

Notamment :

- L'engagement de la commune sur 4 ans ;
- Le coût de l'adhésion pour la commune, établi à 1 € par an et par habitant (DGF) pour l'année 2024, auquel s'ajoute une part fixe de 200 € / an ;
- Le montant de la cotisation est voté chaque année par le Comité Syndical et pourrait, par conséquent, être amené à évoluer sur la durée de la convention.
- La commune doit également désigner un élu Responsable Energie et un Référent technique au sein des services de la commune.
Se présentent : Nathalie BULEUX en tant que Responsable Energie et Frédéric PERRISSIN-FABERT en tant que Référent technique.

Le Conseil municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Les Clefs au service de Conseil Energie du Syane ;
- **DESIGNE** Nathalie BULEUX, Responsable Energie et Frédéric PERRISSIN-FABERT, Référent technique ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention entre la commune de Les Clefs et le Syane.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs les jours, mois et an susdit.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX

